



La lettre du village de Saint-Gibrien n°3 / août 2020

SPÉCIAL CAC

Communauté d'Agglomération de Châlons en champagne

<https://www.chalons-agglo.fr>



Le président est élu pour six ans par les conseillers communautaires, il préside le Conseil communautaire et exécute ses délibérations. Il ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Dans le cadre des attributions qui lui sont déléguées par le Conseil, le Président représente la Communauté d'Agglomération dans ses relations avec l'Etat, les autres collectivités et les partenaires institutionnels. **Jacques JESSON**, maire de Saint-Martin-sur-le-Pré, est le Président de Châlons Agglo. Il est élu depuis le 11 juillet 2020.

Le Conseil communautaire

Composé de 91 membres élus par le conseil municipal de chaque Commune, il délibère sur l'ensemble des questions qui lui sont soumises dans le cadre des compétences communautaires.

40 suppléants ont été désignés par les Communes qui ne disposent que d'un seul représentant. Ils siègent au conseil communautaire en l'absence du titulaire de leur Commune et peuvent assister aux conseils.

Le conseil communautaire se réunit dans la salle des Assemblées de l'Hôtel de Région, Rue de Jéricho.

Un conseil des maires se réunit pour informer les maires des 46 Communes sur les dossiers stratégiques de l'agglomération.

Une réunion annuelle d'information rassemble les élus municipaux des 46 Communes.

Un peu d'histoire

Au début, il y avait le District de Châlons-sur-Marne (Châlons-en-Champagne depuis décembre 1997) créé en 1963 et regroupant Châlons-sur-Marne, Compertrix, Coolus, Fagnières, Recy, Saint-Martin-sur-le-Pré, Saint-Memmie et Sarry.

Saint-Gibrien les a rejoints le 1^{er} janvier 1996.

La Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne a été créée par arrêté préfectoral du 29 décembre 1999 portant transformation au 1^{er} janvier 2000 de l'ancien District et regroupait donc 9 communes.

Elle s'est agrandie suite à l'adhésion de :

- Moncetz-Longevas, Saint-Étienne-au-Temple, L'Épine, La Veuve, Les Grandes-Loges entre 2004 et 2013.

La Communauté d'Agglomération a fusionné le 1^{er} janvier 2014 avec

- la Communauté de Communes de l'Europport (Bussy-Lettrée, Cheniers, Dommartin-Lettrée, Haussimont, Lenharrée, Montépreux, Sommesous, Soudé, Soudron, Vassimont-et-Chapelaine et Vatry)
- la Communauté de Communes de Jâlons (Aulnay-sur-Marne, Champigneul-Champagne, Cherville, Jâlons, Matougues, Saint-Pierre, Thibie et Villers-le-Château)
- la Communauté de Communes de la Région de Condé-sur-Marne (Aigny, Condé-sur-Marne, Isse, Juvigny et Vraux)

En été 2016, La Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne devient Châlons-Agglo.

Au 1^{er} janvier 2017, Châlons-Agglo fusionne avec la Communauté de Communes de Mourmelon (Baconnes, Livry-Louvercy, Mourmelon-le-Grand, Mourmelon-le-Petit, Vadenay, Saint-Hilaire-au-Temple, Bouy et Dampierre-au-Temple). La CAC compte 46 communes.

Les représentants pour Saint-Gibrien

Membre communautaire : Hervé HUBER

- Titulaire de la commission appel d'offres et de la commission ouverture des plis
- Vice-président de la commission Sports, Culture et Tourisme

Suppléante : Colette ROSTAN

- Titulaire de la commission Affaires Générales et Budgétaires

CONTACTS

Maire : Hervé HUBER 06 16 39 14 33
1^{ère} adjointe : Colette ROSTAN 06 86 69 72 84
2^{ème} adjoint : Guy HAQUELLE 06 79 71 60 86
Mairie : 03 26 70 53 22
Mail : commune.saintgibrien@wanadoo.fr
Facebook : Mairie de Saint-Gibrien
Internet : <https://saint-gibrien.tk>

OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 10h-12h et 14h-16h
Mardi : 10h-12h et 14h-18h
Mercredi : fermée
Jeudi : 10h-12h et 14h-16h
Vendredi : 10h-12h et 14h-16h
En dehors de ces heures, nous contacter.
Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 au 28 août inclus.
Rappel : Des sacs pour les déjections canines sont disponibles gratuitement en mairie.

ACTUALITÉS

Début réfection RD3

Remise en état
Chemin vers Matougues

2^{ème} boîte à livres Terrains de pétanque



Inscription aux journées européennes du patrimoine

 Journées européennes du patrimoine 2020 : Grand Est (voir tous les événements)

Visite de l'église de Saint-Gibrien

Découvrez notre église et profitez pour visiter l'exposition de peintures à la salle des fêtes.

Types d'événement: Visite libre
Thème 2020: Patrimoine et éducation
Conditions de participation: Gratuit

[Ajouter à mon agenda](#)

Partager : [f](#) [t](#) [in](#) [e](#)

🕒 19 et 20 septembre

Septembre 2020	
Samedi 19	10:00 - 18:00
Dimanche 20	10:00 - 18:00

Communication

Prévisions conseils municipaux (les conseils municipaux sont ouverts au public).

- Vendredi 28 août 18h30
 - Vendredi 25 septembre 18h30
- **L'équipe municipale en place compte sur votre participation à l'étude en cours quant à vos attentes, formulaire à retourner au plus tard le 21 août 2020 en mairie ou par mail commune.saintgibrien@wanadoo.fr. Il est aussi disponible sur le site Internet de la commune.**
- En cette période d'incertitude liée au COVID 19, le repas des séniors n'aura pas lieu à la salle communale mais des colis de fin d'année seront offerts à domicile aux personnes de 70 ans et plus en 2020.
- La situation sanitaire actuelle liée au COVID 19 nous oblige à ne plus louer la salle à titre privé jusqu'à nouvel ordre. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens.
- **Les trottoirs sont réservés aux piétons, il appartient à chacun de prendre ses dispositions pour garer son (ou ses) véhicule(s) pour ne pas gêner.**
- Chaque habitant est responsable de tailler ses arbres, arbustes ou autres débordant sur un terrain privé ou sur l'espace public.